

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 mai 2015

Service instructeur

Service du Développement Economique

2^{ème} **Commission** - N° CP-2015-5-2-5

Service consulté

GUICHET UNIQUE ARTISANAT

Résumé : Au titre du dispositif de guichet unique « artisanat », il est proposé :

- d'attribuer à l'entreprise NATURA MOBILIER, dirigée par Monsieur Kévin KRUST, une subvention de 4 945 € pour la création d'une entreprise d'ébénisterie, menuiserie et agencement de meubles à BUHL,
- d'attribuer à l'entreprise JL AUTO 68, dirigée par Monsieur Joël LEROY, une subvention de 3 087 € pour la création d'un garage à VOLGELSHEIM,
- d'attribuer à l'entreprise PIERRES ET JARDINS, dirigée par Messieurs Jérôme RIETHMULLER et Alexandre TRENS, une subvention de 3 020 € pour la création d'une entreprise d'aménagements paysagers et de maçonnerie paysagère, pavage et dallage à WITTELSHEIM.

La Région Alsace et les deux Départements alsaciens ont mis en place un guichet unique régional de politique d'aide à l'artisanat pour coordonner l'offre et accompagner l'entreprise artisanale lors de la création ou de la reprise d'activités. Ce dispositif simplifie les démarches des porteurs de projets, tout en maintenant la présence des Départements qui continuent à notifier leur intervention auprès des entreprises concernées.

L'entreprise est amenée à traduire sa demande dans le cadre d'un projet stratégique global qui doit comporter plusieurs axes de développement (investissements, innovation, embauches, formation, développement...).

Chaque demande est accompagnée d'une définition des objectifs à moyen terme et des moyens nécessaires pour les atteindre avec l'élaboration d'un programme pluriannuel constitué de plusieurs étapes successives.

Dans le cadre de ce dispositif, trois dossiers de création d'entreprises artisanales ont été transmis par la Région au Département du Haut-Rhin. Le montant total des subventions susceptibles d'être attribuées s'élève à 11 052 €, le détail figure dans le tableau ci-dessous.

Bénéficiaire	Libellé de l'opération	Montant des investissements retenus (HT)	Taux	Montant de la subvention
NATURA MOBILIER EURL à BUHL KRUST Kévin ENT36719	Création d'une entreprise d'ébénisterie, menuiserie et agencement de meubles <i>Cofinancement :</i> <i>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE 6 594 €</i>	32 969 €	15 %	4 945 €
JL AUTO 68 SASU à VOLGELSHEIM LEROY Joël ENT36716	Création d'un garage <i>Cofinancement :</i> <i>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE 3 087 €</i>	20 578 €	15 %	3 087 €
PIERRES ET JARDINS SARL à WITTELSHEIM RIETHMULLER Jérôme TRENS Alexandre ENT36720	Création d'une entreprise d'aménagements paysagers et de maçonnerie paysagère, pavage et dallage <i>Cofinancement :</i> <i>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE 4 027 €</i>	20 133 €	15 %	3 020 €
Total				11 052 €

Vous trouverez en annexe 1 le rappel des principaux éléments de ce dispositif.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'attribuer, au titre du dispositif de guichet unique "artisanat" :
 - une subvention de 4 945 €, soit 15 %, d'une dépense subventionnable de 32 969 € HT, à l'entreprise NARURA MOBILIER, dirigée par M. Kévin KRUST, pour la création d'un entreprise d'ébénisterie, menuiserie et agencement de meubles à BUHL,
 - une subvention de 3 087 €, soit 15 % d'une dépense subventionnable de 20 578 € HT, à l'entreprise JL AUTO 68, dirigée par M. Joël LEROY, pour la création d'un garage à VOLGELSHEIM,
 - une subvention de 3 020 €, soit 15 % d'une dépense subventionnable de 20 133 € HT, à l'entreprise PIERRES ET JARDINS, dirigée par MM. Jérôme RIETHMULLER et Alexandre TRENS, pour la création d'une entreprise d'aménagements paysagers et de maçonnerie paysagère, pavage et dallage à WITTELSHEIM.

- ❖ de prélever les crédits sur le Programme F223, chapitre 204, fonction 93, nature 20421 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

Eric STRAUMANN